

Publié le 10 juillet 2013 à 17h45 | Mis à jour à 17h45

Deux projets pilotes de marchés publics à Québec



Le Faubourg des saveurs devait, à l'origine, installer ses pénates au parc Berthelot, mais comme la Ville n'y autorise plus la vente de biens, Dominique Bernier, chargée du projet, se rabat plutôt sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Photo Le Soleil, Pascal Ratthé



Annie Mathieu

Le Soleil

(Québec) Deux projets pilotes de marchés publics verront le jour cet été dans le centre-ville. Mais avant que ceux-ci puissent s'installer de manière plus définitive, les citoyens devront faire une demande de modification de zonage puisqu'il n'est pas permis de vendre des fruits et légumes dans les parcs de Québec.

À l'origine, le Faubourg des saveurs devait installer ses étals au parc Berthelot, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Ce lieu a accueilli, jusque dans les années 60, un important marché populaire si bien qu'une rue qui le jouxte porte le nom de Marché-Berthelot. Paradoxalement, la Ville n'autorise plus la vente de biens et services à cet endroit. La chargée du projet, Dominique Bernier, a dû se rabattre sur un plan B : le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Les marchands y seront un peu plus à l'étroit, mais le lieu demeure central, se réjouit-elle. Pour l'instant, quatre producteurs doivent proposer leurs fruits et légumes frais alors qu'un kiosque sera réservé aux commerçants du quartier qui l'occuperont en alternance. Le «marché» de la haute-ville se tiendra les dimanches 28 juillet, 4, 11 et 18 août de 9h à 13h. De l'animation est également prévue.

En basse-ville, le collectif Fardoché a récemment reçu l'autorisation d'installer ses pénates au parc Durocher, dans Saint-Sauveur, se réjouit un de ses membres, Renaud Sanscartier. Selon le porte-parole de la Ville de Québec, David O'Brien, le zonage permet qu'une partie du site serve à des usages commerciaux. Une dizaine de producteurs et de commerçants du quartier offriront ainsi leur marchandise les samedis 10, 17 et 24 août de 9h à 13h. Des organismes communautaires seront également présents lors de ces avant-midi qui pourraient être agrémentés de musique et de quelques activités.

Modifications

Si la municipalité autorise la tenue du Marché Saint-Sauveur dans un parc de la basse-ville, ce n'est que de manière temporaire. «La Ville est heureuse de permettre les deux projets pilotes et afin de pouvoir perpétuer la chose dans le futur, ce qu'on demande aux citoyens, c'est de déposer des demandes de modification de zonage», avise M. O'Brien, qui précise que chaque site doit faire l'objet d'une requête différente.

Le collectif Fardoché, qui souhaite voir des kiosques de produits frais au parc Durocher de la Saint-Jean-Baptiste à l'Action de grâce, et ce, dès l'an prochain, compte bien enclencher les démarches si son projet pilote est concluant. L'équipe du Faubourg des saveurs a aussi l'intention de tenter de faire modifier la réglementation pour recréer plus définitivement la tradition des marchés publics afin de promouvoir les produits locaux et de saines habitudes de vie.

